

# Garantie jeunes : une garantie aussi pour les employeurs

Un dispositif innovant au bénéfice des jeunes et des entreprises de notre territoire.



Pour faire suite à la directive européenne concernant l'établissement d'une « Garantie pour la jeunesse », la France a mis en place dès 2013 le dispositif de la Garantie Jeunes de manière expérimentale et l'a confié au réseau des Missions locales. En septembre 2015, celles du département sont rentrées dans cette expérimentation. La première année, la Mission locale Drôme des collines Royans Vercors a accueilli une soixantaine de jeunes. En 2016, ils étaient 176. Il s'agit de 18-25 ans (et désormais de 16-25 ans depuis le 1er janvier 2017) qui sont sortis du système scolaire et ont pu ou pas de diplômés (70% ont un niveau l'étude inférieur au CAP). Le but est de les accompagner vers l'autonomie et l'emploi en les impliquant davantage.

## 131 contrats signés

Lors du bilan de l'opération, présenté la semaine dernière dans le local romain dédié à la Garantie Jeunes (place du Champ de Mars), Carine Guilleminot qui anime ce dispositif a rappelé que l'on multipliait les mises en situation professionnelle et que chaque jeune bénéficiait d'une allocation forfaitaire mensuelle de 470 €. Ce sont les paramètres d'une motivation personnelle essentielle pour trouver le chemin de l'emploi. Et ça marche ! Au 31 décembre 2016, sur les 236 jeunes passés par la Garantie jeunes, 31 ont signé un contrat : 122 CDD de moins de six mois, 6 CDI, 3 CDD de plus de six mois. « On oublie trop souvent que les Missions locales ont partie du service public de l'emploi et obtenu de très bons résultats », a souligné Marylène Gard, présidente régionale.

Cela reste un travail d'équipe, avec plusieurs partenaires : Soliha pour le logement de ceux qui habitent loin, Pôle emploi, la MEEF (Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation), Manpower (intérim)... et les entreprises du secteur qui sont très sollicitées. Parmi ces dernières, il y a Robert Clergerie, l'entreprise de chaussures de luxe qui emploie 130 personnes sur le site de Romans. Patrick Colin, son directeur industriel, a témoigné : « J'ai pu avoir deux jeunes en stage découverte l'an dernier : Johnny et Antoine. Nous avons demandé à les prendre en apprentissage pour un an. Dès janvier, ils étaient chez nous en CDI. Je suis très satisfait de ces recrutements. Nos métiers sont très précis. Celui qui est coupeur s'éclate vraiment à son poste. Les deux sont parrainés par des employés qui vont partir à la retraite. L'avantage avec la Garantie jeunes, c'est que nous savons que les jeunes qui viennent sont déjà accompagnés par la Mission locale. Cela offre aussi une garantie pour les employeurs ».

## L'exemple de Robert Clergerie

Robert Clergerie a des besoins très importants en personnels de fabrication. Il privilégie la formation en interne à des techniques très spécifiques. Dans les trois années qui viennent, il est prévu une vingtaine de départs potentiels à la retraite. Ce qui représente autant d'embauches à anticiper.

Des jeunes ont également témoigné. Stanislas qui souhaite reprendre ses études pour devenir agent de recrutement, remercie la Garan-



Patrick Colin, directeur industriel de Robert Clergerie.

tie jeunes de lui avoir « appris à se présenter correctement devant un employeur ». Andrélya, apprentie serveuse au bar Le Central à Romans et étudiante à Grenoble, a effectué « une vraie découverte du métier » car, auparavant, elle était ébéniste. Alexis, menuisier reconverti dans la vente de prêt-à-porter, vante les mérites d'un dispositif qui « nous ouvre plein de portes et nous montre que c'est possible ».

Parmi les personnes présentes, accueillies par Pierre Caty et Pierre Brillaud, président et directeur de la Mission locale, il y avait des élus. Pierre Juvet, président de Porte de DrômArdèche, appuie l'initiative d'un point de rencontre de la ML à Saint-Vallier. Marie-Hélène Thoraval, maire de Romans, approuve la complémentarité entre les différentes initiatives pour l'emploi. Selon elle, « il reste à faire un effort sur l'orientation qui est le parent pauvre de la politique de l'emploi ».